

L'ÉPANDAGE SOUTERRAIN EN TRANCHÉES FILTRANTES

Dans quel cas choisir cette filière ?

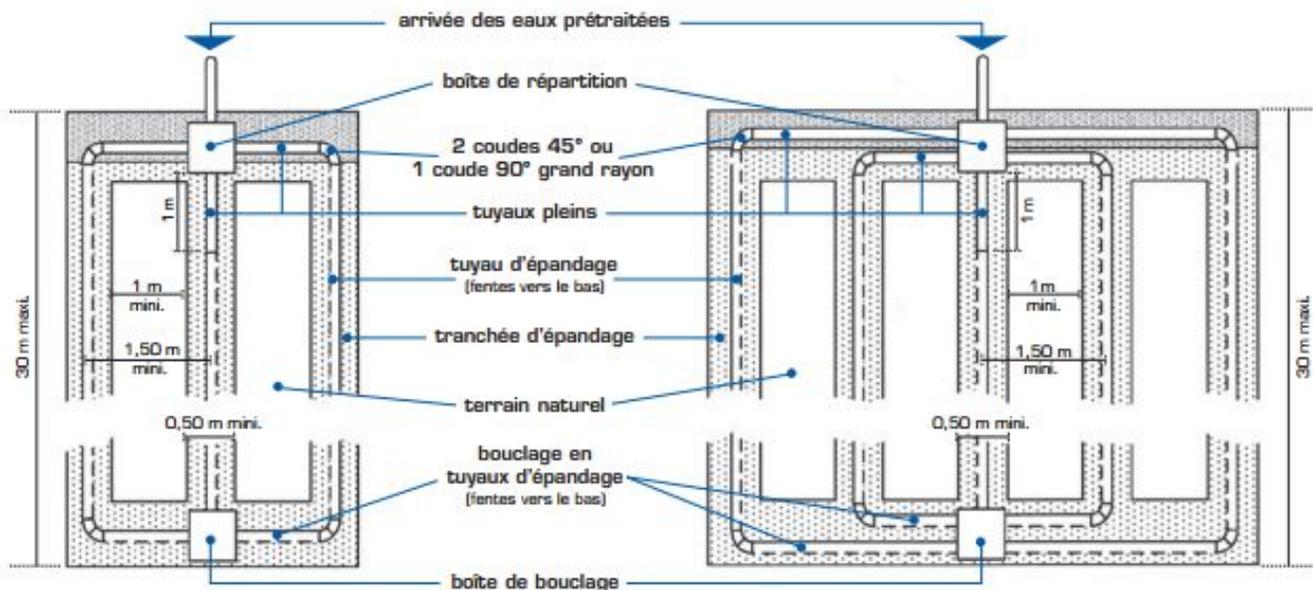
Il faut que le sol remplisse certaines conditions, par exemple, son coefficient de perméabilité doit être compris entre 15 et 500 mm/h car il doit avoir la capacité de traiter les eaux usées. Moins le sol est perméable, plus l'installation prendra de la place. La pente du terrain ne doit pas excéder 10 %.

Principe de fonctionnement

Il s'agit d'un procédé d'épuration par filtration biologique aérobie (en présence d'oxygène) qui consiste à faire passer l'eau usée après traitement primaire dans des tranchées de faible profondeur remplies de graviers. L'eau passera ensuite dans le sol dont les micro-organismes naturellement présents dégraderont pas pollution. Le système sera précédé d'une fosse toutes eaux.

Remarque : si le sol est très sableux et qu'il est difficile d'y creuser des tranchées, on peut procéder à la mise en place d'un lit d'épandage. C'est le même fonctionnement sauf que l'eau sera répartie sur une fouille unique.

Schéma de l'installation



coupe longitudinale

